Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 022-212200042-20260416-2026DELIB58-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 16 AVRIL 2026

Nombre de conseillers en exercice :		27
Nombre de conseillers présents à la séance :		25
Nombre de conseillers absents :		2
Nombre de conseillers ayant donné procuration :		2
Nombre de votants :		27
Date de la convocation	: 10 avril 2026	
Date d'affichage	: 10 avril 2026	

L'an deux mille vingt-six, le seize avril, à vingt heures, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur HERVÉ Gildas, Maire.

Présents : HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, TOUDIC Marie-Evelyne, PICART Olivier, KERTUDO Maryline, BONIZEC Christel, ESNEU Pacal, L'HOSTIS Florence, MARTIN Sébastien, HUET Edith, LE GALL Pascal, BRIER Sandrine, LEBOURG Alexis, CRENN Méghane, GUEVELOU Laurent, LE BALCH Élise, LE POUL Christian, CHARLIER Claire, GEFFROY Séverine, CLECH Vincent, HADJADJE Valérie, LE GALL Maël, BICZO Sylviane, BODEVEUR David, NICOL Marie-Noëlle

Absents : LE MIGNOT Daniel, TROGOFF Olivier

Procurations : LE MIGNOT Daniel à HERVÉ Gildas, TROGOFF Olivier à BONIZEC Christel

Secrétaire de séance : KERTUDO Maryline

N°2026/58

Commande publique

Programme d'entretien de voirie hors agglomération 2026
Signature d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec Guingamp-Paimpol agglomération

---

Lors de sa création, Guingamp Paimpol Agglomération a acté le principe d'assister les communes qui le souhaitent pour la gestion de leurs programmes d'entretien de voirie. Ces programmes concernent les voiries revêtues faisant partie du domaine public communal et situées hors agglomération.

Les travaux consistent, sur un linéaire défini par chaque commune, à procéder à la mise en œuvre d'un revêtement bitumeux et éventuellement aux travaux préparatoires ou connexes suivants :

- Curage de fossés
- Dérasement des accotements
- Reprise busage en entrée de champs

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 022-212200042-20260416-2026DELIB58-DE

- Purges avant revêtements
- Mise à niveau des accotements
- Mise à niveau des ouvrages
- Réfection de la signalisation horizontale
- Mise aux normes de la signalisation verticale

Vu la délibération n°2026/31 en date du 6 février 2026 approuvant le budget primitif du budget principal « Ville de Bégard » ;

Vu l'avis de la commission Travaux, Urbanisme, Aménagement et Cadre de Vie en date du 7 février 2026 ;

Conformément à la loi n°85-407 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'ouvrage privée, dite loi MOP, il est proposé de confier à l'agglomération la maîtrise d'ouvrage des travaux suivants :

- Rue de la Chapelle, sur une longueur de 270ml
- RD 767 / Pluzunet, sur une longueur de 440 ml

Ainsi, il est nécessaire de signer une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec l'agglomération.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :

Nombre de suffrages exprimés :	*27*
Votes Pour :	*27*
Votes Contre :	*0*
Abstention :	*0*

- **APPROUVE** la réfection des voies susmentionnées ;
- **APPROUVE** les termes et modalités de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour le programme d'entretien de voirie hors agglomération 2026 telle qu'annexée à la présente délibération, ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour le programme d'entretien de voirie hors agglomération 2026 et tout document afférent à cette affaire ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 022-212200042-20260416-2026DELIB58-DE

fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Gildas HERVÉ

La secrétaire de séance,
Maryline KERTUDO

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 022-212200042-20260416-2026DELIB58-DE